



*Mission Permanente de la République d'Haïti  
auprès des Nations Unies*

**DÉCLARATION  
DE MONSIEUR FRITZNER GASPARD  
REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT D'HAÏTI  
AUPRES DES NATIONS UNIES**

**DEUXIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES  
SUR LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
« ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ »**

**New York, le 19 Avril 2013**

**Vérifier au prononcé**

Monsieur le Co-Président,

La délégation haïtienne s'associe aux déclarations faites respectivement par le Représentant de la République du Fidji au nom du Groupe des 77 et la Chine et le Représentant de la République du Bénin, au nom des PMA.

Ma délégation fait également sienne la déclaration de la République de Guyane.

Ma délégation remercie le Secrétariat pour son document.

Monsieur le Co-Président,

L'élimination de la pauvreté demeure une grande préoccupation et doit constituer, à ce titre, une priorité absolue pour la communauté internationale. Car, elle concerne tous les pays et peut constituer un facteur d'instabilité, susceptible de fragiliser la démocratie.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel et met en évidence de nombreux problèmes, comme l'économie, l'agriculture, l'environnement, l'insécurité alimentaire, la santé, l'éducation, pour ne citer que ceux-là.

En général, les populations pauvres n'ont pas d'emploi, souffrent de l'insécurité alimentaire, n'ont pas accès à la santé, à l'éducation. Bref, les gens pauvres vivent dans l'incertitude et n'ont pas de perspectives d'avenir.

Les facteurs qui créent la pauvreté sont multiples. Elle résulte parfois de l'inadéquation entre des choix socio économiques et les besoins des gens. Dans d'autres cas, Elle est provoquée aussi par la vulnérabilité aux chocs externes, notamment les problèmes liés aux changements climatiques. Dans la Caraïbe, notamment en Haïti, le passage des ouragans et d'autres catastrophes naturelles détruisent de nombreuses infrastructures et appauvrissent davantage les populations des régions touchées.

Mon pays en a fait l'expérience, dont la plus terrible demeure le tremblement de terre de janvier 2010.

Comment éliminer la pauvreté ? Pour y parvenir les moyens sont multiples et les solutions ne manquent pas. Aujourd'hui nous devons faire le bilan sans parti pris des mécanismes, régionaux et internationaux mis en place.

Monsieur le Co-président, l'élimination de la pauvreté exige l'élaboration et la mise en place de véritables projets intégrés qui prennent en compte tous les aspects. Nous devons donc accorder une attention particulière au programme d'action d'Istanbul.

Dans sa dimension internationale, l'élimination de la pauvreté nécessite une grande mobilisation des ressources et une véritable synergie entre tous les acteurs. Il faut par exemple favoriser davantage l'accès des PMA au commerce international. Il faut accorder une attention spéciale aux problèmes du financement.

Monsieur le Co président, certains pays ont fait des progrès concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, il est donc fondamental d'aider ces pays à consolider ces progrès.

Voilà, Monsieur le co-président, autant d'éléments que les ODD doivent prendre en compte.

Merci.